1	Projet d'aménagement d'un complexe hydroélectrique sur la rivière Romaine par Hydro-Québec		
2		Basse-Côte-Nord	6211-03-005
3			
4			
5			
6			
7			
8			
9			
10		1.11	•
11	Mémoire déposé au Bureau d'audiences pu	abliques sur l'env	ronnement
12			
13	Concernant le projet hydroélectrique	sur la rivière Ro	maine
14			
15	Par un groupe de résidents du village de Magpie	e ( municipalité d	e Rivière st Jean)
16		_	
17	Le 4 décembre 20	308	
18			
19			
20			
21	(6 pages)		
22			
23			
24			
25	<u>Préoccupations :</u>		
26			
27	Le projet hydroélectrique de la rivière Romaine no		
28 29	traverse une partie de notre village et que la route 138 den		
30	de Magpie, village qui ne possédant aucun service ni aucu déplacements individuels fréquents au village voisin (CLS		
31	qui s'ajoutent aux déplacements courants vers les plus gra		
32	les habitants font leur épiceries, magasinage, consultent le		
33	famille, assistent à une présentation culturelleectCette		
34	existant entre la rivière Romaine et le reste du Québec, no		
35	quant aux impacts de l'augmentation de la circulation rout	ière sur la route 138	conséquente à la
36	mise en chantier du projet Romaine.		
37	Nos préoccupations touchent les aspects suivants :		
38			
39	_L'augmentation considérable du bruit et la perte complèt	e de la qualité de vi	e des personnes
40	résidant sur le bord de la route.		
41	I - for -: !!:4! ! for d-4! d!		
42 43	_La fragilisation des fondations des maisons dont les murs	_	e passage d un camion
43 44	et les conséquences sur la qualité de vie des ces personnes	•	
45	_La difficulté pour les habitants situés sur la route de sorti	r de leur stationnem	ent de facon
46	sécuritaire.	i de leur stationnenn	om de raçon
47			
48	_L'augmentation du risque d'accidents		
49	•		

256 P NP X DM103

\_L'augmentation des délais de secours, ambulance, incendie, dus à l'augmentation de la circulation et du risque de pelotons. ( cette route étant à deux voies sans bande de débordement, le temps nécessaire à ces véhicules pour rejoindre le lieu où leurs secours sont réclamés risque de produire des conséquences dramatiques)

Les inconvénients et les désagréments d'avoir à subir une circulation augmentée et d'éventuels pelotons pour se rendre dans les villes voisines, comme Sept-Îles.

Nos opinions par rapport à chacun de ces aspects sont les suivantes :

### 1) L'augmentation du bruit :

Nous nous attendons une augmentation importante des nuisances sonores suite à l'augmentation du trafic sur la route 138, à la fois en intensité, mais également en terme de durée et de fréquence. Étant donné que jusqu'à présent la circulation était relativement limitée sur la route 138, ( bien inférieure à ce qui est publié dans le rapport préliminaire V5 37.1.4.1) ce changement va avoir un impact important sur notre qualité de vie. L'achat d'une maison en bordure d'une route se fait en fonction de a circulation courante sur la dite route, lorsque cette route change radicalement quand à son débit, les paramètres deviennent totalement différents.

Les études et les prévisions d'Hydro-Québec sur le sujet nous semblent invalides puisqu'elles ne tiennent pas compte des certaines réalités suivantes.

Premièrement la moyenne de 50 km/h des véhicules sur laquelle se base les prévisions est loin de refléter pas la réalité. Cette vitesse se situe plutôt à une moyenne de 75 km/h, ce qui donne des niveaux de bruit nettement supérieurs. Même avec une présence policière accrue (comme proposé par Hydro Québec), il y a de fortes chances que la traversée de Magpie se fasse à une vitesse équivalente.

Deuxièmement, Hydro-Québec nous présente des prévisions de niveau de bruit moyen sur une période de 24 heures. Ces chiffres masquent une réalité importante : au-delà des niveaux de bruit moyens, il faudrait surtout tenir compte du nombre et de la durée des périodes bruyantes dans une journée et dans une semaine ainsi que dans les périodes prévues de pelotons.

En vertu de toutes les prévisions de bruit qu'Hydro Québec nous a présenté, il parait évident que nous allons passer d'une situation de tranquillité à une situation où nous allons devoir endurer le bruit de la route durant une majeure partie de la journée et de la semaine. Ce changement va sans contredit avoir un impact important sur notre qualité de vie.

### 2) Les conséquences physiques sur les maisons au passage de camions.

En raison probable de la piètre qualité de la route toutes les maisons situées sur le bord de la 138 subissent des tremblements plus ou moins forts suivant le poids du véhicule engagé sur la route et sa vitesse, sans compter l'utilisation fréquente du frein moteur.

Cette situation est supportable lorsqu'elle survient moins d'une dizaine de fois dans une période de 24h, ce qui représente la norme actuelle mais il est clair qu'elle ne le sera plus lorsque ce chiffre sera en augmentation, affectant très sérieusement la vie des gens et à plus ou moins long terme la solidité des maisons.

3)Quels seront les moyens mis en place pour permettre aux résidents de cette partie du village, d'entrer et de sortir d'une façon sécuritaire de leur espace de stationnement? Ainsi que pour garantir un accès aisé à la route en sortant de la rue principale?

# 4) La sécurité des piétons et cyclistes :

 1 Les personnes résidant sur le coté nord de la route doivent traverser pour se rendre dans le village 2 3 4

et à leur boite à lettre. D'autre part il y a un nombre croisant d'amateurs qui circulent dans la région en vélo entre le printemps et l'automne, quelles seront les mesures prisent pour garantir la sécurité de ces personnes.

la région a besoin aussi de touristes et les amateurs de longs trajets en vélo dans la région sont à encourager (ils sont là pour durer...)

6 7 8

5

## 5) L'augmentation du risque d'accidents :

9 10

Cette problématique est préoccupante à Magpie où malgré une signalisation imposant de rouler à 50kmh aucun véhicule ne traverse le village à moins de 75kmh.

11 12 13

Nous ne pensons pas que les mesures d'atténuation proposées par Hydro-Québec et par le Ministère des Transports seront suffisamment efficaces pour contrer l'augmentation du risque d'accidents causé par une augmentation de la circulation routière.

14

Même si Hydro-Québec propose une présence policière accrue dans le secteur comme mesure d'atténuation rien ne laisse croire que la Sûreté du Québec disposera d'effectifs suffisants pour avoir un impact significatif sur le ralentissement des véhicules en circulation. De même des effectifs plus importants de la Sûreté du Québec ne pourront certainement pas contrer l'augmentation de la circulation routière elle-même et par voie de conséquence l'augmentation du risque d'accidents qui en découle.

20

Et quelles mesures seront prisent pour permettre aux véhicules dont les stationnements se trouvent sur la 138 de sortir sans risque. Quand à l'accès à la rue principale du village il comporte un arrêt à sa sortie, en cas de peloton ou de circulation intense n'y aura-il pas là un problème pour les habitants à accéder confortablement à la route 138?

25 26 27

28 29

Devant l'audience du Bape, le représentant du Ministère a affirmé qu'il ne s'attendait pas à ce que le taux d'accident augmente puisque celui-ci est calculé en faisant le ratio du nombre d'accidents par rapport à la circulation routière. Ceci veut dire que si le nombre d'accidents dans la région augmente en proportion avec la circulation, le taux d'accident (tel que calculé par le Ministère), restera identique – même si en réalité il comporte plus de blessés ou de morts.

Nous comprenons la façon de calculer du Ministère à des fins statistiques. Par contre, dans le cas d'un projet comme celui-ci, il parait incontournable de considérer les vies humaines avant tout (et donc le nombre absolu d'accidents plutôt que le nombre relatif d'accidents). Nous considérons qu'une telle réponse fait preuve d'un manque de réflexion tout autant que d'un manque de respect inacceptable envers les citoyens.

36 37 38

39

40

41

42

6)Les ambulanciers et les services d'incendie de la région doivent pouvoir se rendre sur le lieu où leurs services sont réclamés dans un délai raisonnable mais pour un village isolé ces délais sont rendus au maximum de ce qui est acceptable. Qu'en sera-t-il lorsque les augmentations de trafic dues à la construction du barrage rendront ces délais inacceptables? Quelles solutions la société Hydro-Québec propose-t-elle pour éviter les drames qui pourraient advenir suite à cet allongement du temps de secours?

43 44 45

46

47

48

49

50

51 52 7) La durée d'un déplacement entre Sept-îles, où se rendre régulièrement les habitants de Magpie, prend un maximum de 2 heures porte à porte. A quelle durée doivent s'attendre les résidents lorsque cette partie de route sera encombrée par une circulation comportant de nombreux camions alors qu'aucune aire de dépassement n'existe à présent sur cette route? Choisir de vivre, ou de demeurer dans des villages isolés, comme Magpie permet aux régions éloignées de rester viables mais cela demande aux personnes qui font ce choix une organisation de leur vie et un renoncement aux nombreuses facilités qu'on peut trouver en ville, dans un dossier comme celui-ci il nous semble important que ces conséquences soient prisent en compte

 afin d'éviter aux résidents de ces régions de se retrouver plus isolés des facilités et de l'accès à la culture qui se trouvent en ville. Il est clair qu'un temps de voyage rendu plus long, plus pénible et plus périlleux risque de rendre l'accès à la ville plus contraignant et d'isoler encore un peu plus les gens et notamment les jeunes qui restent en région.

## Recommandation:

L'ensemble des nuisances que vont avoir à subir les résidents des villages situés sur la 138 n'ont pas à date été réellement prises en compte par la Hydro-Québec et les études fournies quand à ces dernières sont aussi imprécises que bâclées. Nous demandons donc un réajustement de ces études afin de permettre l'évaluation concrète des dommages à venir pour les résidents des villages concernés dans le respect de leur vie actuelle et dans la considération de la baisse évidente de leur qualité de vie suite à la mise en chantier du barrage de la Romaine.

Évaluation qui permettra d'envisager des solutions concrètes pour pallier à toute les problématiques de sécurité sur la route et à l'intérieur des villages.

Une étude et des solutions adéquates pour pallier aux problèmes de tremblements des fondations des maisons.

Une évaluation honnête de la baisse de la qualité de vie quand à l'augmentation du volume de circulation, tant au niveau physique que sonore et le calcul de dédommagements ou d'aides à la relocalisation de l'habitation à l'écart de la route pour les résidents qui en feraient la demande.

La création de pistes cyclables et de passages protégés pour les piétons.

L'installation de radars contraignant les délinquants à respecter les limites de vitesse de 50kmh et l'interdiction de l'utilisation du frein moteur à l'intérieur des villages.

La création de voies de dépassement dans la partie de la route située entre Sheldrake et Sept-îles.

L'organisation de transport collectif pour les travailleurs des régions voisines afin de diminuer le nombre de véhicule présents sur la route lors des changements de chiffre.

La mise en place d'un système de taxation à l'égard des fournisseurs et intervenants qui choisiront de circuler sur la route 138 alors qu'ils pourraient choisir le transport par bateau.

De privilégier toutes les alternatives écologiques concernant les transports de personnel et de matériaux et à cette fin créer un observatoire capable de faire des propositions aux différents transporteurs et d'avoir un pouvoir dissuasif et pénalisant en cas de non respect des propositions émises.

À date, toutes les mesures d'atténuation proposées pour les questions déjà débattues nous apparaissent comme étant nettement insuffisantes.